

Eirick Prairat

Questions de discipline à l'école

Avant-propos à la nouvelle édition

Questions de discipline à l'école, ce thème n'a rien perdu de son actualité comme l'attestent la réimpression régulière de cet ouvrage depuis plus de dix ans maintenant et l'importante production éditoriale de ces dernières années sur le sujet. La récente concertation nationale, « Refondons l'école de la République », lancée par le ministre de l'Éducation nationale, monsieur Vincent Peillon, le 5 juillet 2012, a réservé une large place aux questions de discipline et de climat scolaire. Certes, on parle aujourd'hui plus volontiers en formation de compétences psychosociales et relationnelles. Mais sous le lexique changeant, sous les mots nouveaux, les recommandations et les préconisations restent finalement assez similaires. Il s'agit encore, comme je l'écrivais dans le chapitre « Des gestes professionnels », de *savoir faire face* et plus fondamentalement d'apprendre à *habiter la classe*.

L'indiscipline n'est pas un phénomène conjoncturel appelé à se dissiper sous peu, elle est hélas devenue un élément de définition du quotidien enseignant, de sorte que s'initier à la gestion et à l'organisation de la classe est aujourd'hui un impératif professionnel, une exigence première. Pour certains, enseigner passe par la mise en place de toute une série de stratagèmes, par l'activation de micro-dispositifs et par une plus grande habileté interactive. Pour d'autres, il s'agit de réinstaurer, certes sous une forme renouvelée, rythmes et rituels, poser et réaffirmer un cadre comme s'il fallait déjà faire l'École avant de faire la classe. Aux normes scolaires pérennes d'hier se sont substituées, selon les lieux et les publics, de nouvelles formes de régulation, elles sont la marque de l'inventivité des maîtres.

Introduction

Pour fragiles qu'elles sont, ces régulations enferment de précieux enseignements pour les nouveaux venus dans le métier. Le présent ouvrage s'est attaché à recenser dispositifs et dispositions, attestés par la recherche mais aussi et surtout hérités de l'expérience des maîtres. C'est peut-être cela qui fait le succès de ce petit livre : l'idée simple que l'on a déjà à apprendre de ceux qui nous ont précédés même si notre monde n'est plus tout à fait le même que le leur.

Introduction

J'ai voulu cet ouvrage utile et facile à lire. En dix années d'enseignement à l'IUFM de Lorraine, les jeunes professeurs n'ont cessé de m'interroger sur la manière de conduire la classe, l'autorité, la discipline, les sanctions... Et au fil des années, j'ai eu le sentiment que leurs questions devenaient de plus en plus pressantes. Cet ouvrage n'est pas une réponse directe à toutes leurs interrogations, il n'est pas un catalogue de suggestions et de prescriptions ; il se présente comme une analyse et une orientation de travail.

Dans la première partie, je décris les phénomènes d'indiscipline qui menacent l'ordre scolaire, j'avance des éléments d'explication et présente une modélisation pour penser et organiser la discipline. Je suggère notamment d'articuler une logique des besoins et une logique des pôles, de lier la dimension individuelle et la dimension collective, bref de nouer la nécessaire dimension instrumentale de la discipline à l'horizon de responsabilité que poursuit toute action éducative.

Dans la deuxième partie, je me place sous le signe de cette modélisation pour décliner une série de propositions concrètes. Il n'y a pas de remèdes miracles ou de techniques magiques en la matière, mais des dispositifs que les enseignants et les équipes doivent s'appropriier et aménager selon leurs compétences, leurs ressources et les particularités du lieu où ils exercent. Il n'y a pas de dispositifs entièrement préfabriqués et livrés clef en main car il y a autant de modes d'emploi que de situations scolaires ; les ajustements ne peuvent être que locaux et laissés à l'inventivité des acteurs.

Introduction

Dans la troisième et dernière partie, je rappelle le sens du travail éducatif et ouvre le dossier éthique car la discipline n'est pas seulement affaire de techniques et de dispositifs. Elle relève aussi de la qualité de la relation que l'on établit avec les élèves, de ce que l'on donne à voir dans notre manière de se rapporter à autrui. En ce sens, cet ouvrage s'adresse à tout éducateur soucieux de faire advenir un alter ego.

Pour conclure Vers une école hospitalière

« Est-il vraisemblable qu'en 1966 nous en soyons encore à souhaiter que chaque écolier ait un lieu

dans l'école¹ ? » Cette remarque désabusée de Fernand Oury et Aïda Vasquez, nous pourrions la faire aujourd'hui encore, car l'école actuelle n'est guère plus accueillante. Nous plaidons ici pour une école hospitalière.

Jacques Derrida a consacré à cette question de l'hospitalité, plusieurs textes dans lesquels il introduit la distinction entre l'hospitalité pure et l'hospitalité conditionnelle. L'hospitalité pure renvoie à l'idée de « visitation » qui est accueil sans condition. « Il n'y a d'hospitalité pure, écrit Derrida, que là où j'accueille non pas l'invité, mais le visiteur inattendu, celui qui m'envahit, d'une certaine manière qui vient chez moi alors que je n'étais pas préparé². » L'autre est d'emblée mon hôte. Il est accueilli, sans question, sans restriction. « L'accueil pur consiste non seulement à ne pas savoir [...] mais aussi à éviter toute question au sujet de l'identité de l'autre, son désir, ses règles, sa langue, ses capacités de travail, d'insertion, d'adaptation³... » La parole accueillante ne peut être que poétique, parole première qui s'adresse à celui qui arrive, à celui qui n'a d'autre détermination que celle d'être arrivant. L'hospitalité conditionnelle, elle, ne s'adresse pas au

Introduction

visiteur mais à l'invité annoncé, l'hôte accueilli est inscrit dans un cadre, dans un moment préparé, certes pour lui mais préparé tout de même. L'invitation n'est ni l'accueil impromptu, ni la visite surprise.

Or l'élève n'est ni un visiteur, ni un invité, il est tenu d'être là, l'élève est un obligé. L'obligation scolaire et l'accueil ne sont pas pour autant antinomiques. On peut même dire que l'accueil « déplie » l'obligation en une heureuse occasion, et ce n'est pas se payer de mots que de dire cela.

Le dépli, au sens où Ricoeur entend ce terme, est une rupture, mais « une rupture qui crée les conditions d'une continuité de second degré⁴ ». L'accueil transforme la nécessité de s'instruire en une invitation à apprendre, elle renverse la nécessité en une chance. Attendre, accueillir, signifier à l'élève qui arrive qu'il est attendu, voilà le premier moment de l'hospitalité. Moment de libre échange, d'entretien, car « l'entre-deux » est le régime discursif de l'accueil, espace ouvert et offert à l'autre. Il faudrait reprendre ici l'histoire des grands pédagogues et voir comment s'est déclinée cette « intention attentive » dans leurs écrits et leurs pratiques.

Mais ne réduisons pas l'hospitalité à cette question de l'accueil car elle est, au sens fort du terme, « l'espace fait à l'autre⁵ ». Elle est une relation spatialisée à autrui. Une école hospitalière est celle qui sait faire une place à chacun afin que personne ne se sente étranger en son sein. Faire une place personnelle, faire aussi une place institutionnelle au sein de l'espace commun ; l'idée d'hospitalité éducative est peut-être une manière d'échapper au dilemme stérile : école ouverte/école fermée. Laissons les questions de portes de côté et entrons dans une problématique des places et des rôles, problématique plus féconde, sans aucun doute.

NOTES :

1. F. Oury, A. Vasquez, *Vers une pédagogie institutionnelle*, Paris, Maspero, 1971, p. 70.
2. J. Derrida, « Une hospitalité à l'infini », dans *Manifeste pour l'hospitalité*, (sous la direction de Mohamed Seffahi), Grigny, Éditions Paroles d'Aube, 1999, p. 103. Cette distinction est déjà présentée dans *Adieu à Emmanuel Lévinas*, Paris, Galilée, 1997.
3. J. Derrida, « Une hospitalité à l'infini », dans *Manifeste pour l'hospitalité*, op. cit., p. 98.
4. P. Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Paris, Le Seuil, 1990, p. 212.
5. A. Gotman, *Le sens de l'hospitalité, essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, Paris, PUF, 2001, p.